Envoyé en préfecture le 16/01/2026
Reçu en préfecture le 16/01/2026
Publié le
ID : 035-213503006-20260113-01_2026_10-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Saint-M'Hervé

EXTRAIT D'UNE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/01/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	11	15

Vote
A l'unanimité Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 16/01/2026
Et
Publication ou notification du : 16/01/2026

L'an 2026, le 12 Janvier à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-M'Hervé s'est réuni à la Salle Saint-Éloi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame BRUN Élisabeth, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 05/01/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 05/01/2026.

Présents : Mme BRUN Élisabeth, Maire, Mmes : COURTAIS Nolwenn, D'HOOGHE Stéphanie, DINOMAIS Émilie, LEBLANC Morgane, PÉNIGUEL Sonia, MM : BORDIER Antoine, CHAUVIN Samuel, CORNÉE Alain, GALLON Victor, HÉNO Vincent,

Excusé(s) ayant donné procuration : M. COUQ Yann à M. HÉNO Vincent, Mme DROUYÉ Lucie à Mme D'HOOGHE Stéphanie, M. MOREL Henri à Mme BRUN Élisabeth, Mme PANNETIER Valérie à Mme LEBLANC Morgane

A été nommé(e) secrétaire : Mme COURTAIS Nolwenn

01/2026-10 – Modification tarifs de la location de la salle des fêtes (Salle Louis Grimoux)

Madame le Maire, expose :

Il est proposé au Conseil municipal de fixer les tarifs de la salle Louis Grimoux à appliquer à partir du 1er février 2026 pour la salle Louis Grimoux,

Madame le Maire propose d'augmenter les tarifs de 10 % ;

Pour les contrats établis et signés avant le 12.01.2026, les anciens tarifs s'appliqueront.

LOCATION SALLE LOUIS GRIMOUX			Agents (1 fois par an)	Associations	Particulier	Location à but lucratif
COMMUNE + 132€ par jour supp.	ETE	Jour férié en semaine Week-end 2 jours Réveillon	110 €	22 € la 1ère location 110 € les suivantes	330 €	605 €
	HIVER	Jour férié en semaine Week-end 2 jours Réveillon + Forfait chauffage 77 €				
HORS COMMUNE + 132€ par jour supp.	ETE	Jour férié en semaine Week-end 2 jours Réveillon		286 €	550 €	781 €
	HIVER	Jour férié en semaine Week-end 2 jours Réveillon + Forfait chauffage 77 €				
VAISSELLE, USTENSILE (cassé ou perdu)						
Assiette, verre, tasse, couvert					2.50 € la pièce	
Autres ustensiles de cuisine et accessoires					Prix du remplacement à neuf	

Envoyé en préfecture le 16/01/2026
Reçu en préfecture le 16/01/2026
Publié le
ID : 035-213503006-20260113-01_2026_10-DE

- La location de la vaisselle uniquement pour les associations extérieures et les particuliers est fixé à 55 € (la location est gratuite pour les associations communales) ;
- Le tarif ménage si nécessaire est fixé à 50.60 € de l'heure ;
- Le tarif hiver est applicable du 2ème samedi d'octobre jusqu'au 2ème samedi d'avril ;
- Les cautions suivantes sont fixées comme suit :
  - 440 € pour les dommages éventuels
  - 110 € pour le badge d'accès au BAV
- Condition de règlement : le solde est payé à la signature de la convention d'utilisation et l'encaissement sera effectué après la manifestation ;
- Gratuité de la salle au profit de l'école Sainte Anne de SAINT M'HERVE à l'occasion des représentations sans but lucratif.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Accepte les modalités exposées ci-dessus**
- **Décide que ces tarifs de la salle Louis Grimoux s'appliqueront à compter du 1er février 2026**
- **Donne tous pouvoirs à Madame le Maire pour la gestion de cette décision**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 13/01/2026
Le Maire
Élisabeth BRUN

Secrétaire de séance
Mme COURTAIS Nolwenn